

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 08/07/2015

Réception par le Prefet : 08/07/2015

Publication : 10/07/2015



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2015-7-2-9

Séance du vendredi 3 juillet 2015

UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE CONVENTION DE PARTENARIAT 2015 SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. HEMEDINGER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES : MM. BECHT, GRAPPE, JANDER, Mme ORLANDI

ABSENT : M. DELMOND

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2015-2-2-1 du 19 février 2015 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU la délibération n° CP-2015-3-2-8 de la Commission Permanente du 13 mars 2015 relative à la convention de partenariat 2015 avec l'Université de Haute-Alsace,
- VU la convention de partenariat avec l'Université de Haute-Alsace du 27 avril 2015,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'allouer à l'Université de Haute-Alsace, dans le cadre de la convention de partenariat du 27 avril 2015, des subventions de fonctionnement pour un montant total de 25 000 €, à savoir :
- 1 000 € pour l'organisation par l'Institut de recherche en Langues et Littératures Européennes (ILLE) du colloque « l'illustration littéraire entre textes et peintures » les 13 et 14 février 2015 à MULHOUSE,
 - 2 000 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « vertiges de la vitesse » les 19 et 20 mars 2015 à MULHOUSE,
 - 1 000 € pour l'organisation par l'Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (IS2M) de la réunion semestrielle RS2E (réseau sur le stockage électrochimique de l'énergie) les 26 et 27 mars 2015 à MULHOUSE,
 - 500 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « american multiculturalism in context » du 26 au 28 mars 2015 à MULHOUSE,
 - 1 000 € pour l'organisation par le Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Education et de la Communication (LISEC) du colloque « itinéraire culturel du Conseil de l'Europe Héloïse » les 9 et 10 avril 2015 à MULHOUSE,
 - 2 000 € pour l'organisation par le Centre de Recherche sur les Economies, les Sociétés, les Arts et les Techniques (CRESAT) du colloque « l'artiste et l'objet – la création dans les arts décoratifs et industriels de l'époque moderne à nos jours » les 16 et 17 avril 2015 à MULHOUSE,
 - 1 500 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « CriminELLES » les 24 et 25 avril 2015 à MULHOUSE,
 - 1 000 € pour l'organisation par le Centre Européen de Recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes (CERDACC) du colloque « nucléaire civil et responsabilités liées à la gestion des déchets radioactifs » le 30 avril 2015 à MULHOUSE,
 - 500 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « savoir/pouvoir : les bibliothèques de l'Antiquité à la Modernité » du 11 au 13 mai 2015 à MULHOUSE,
 - 1 750 € pour l'organisation par l'ILLE du Colloque « écrits et genres mineurs chez Rousseau » les 22 et 23 mai 2015 à MULHOUSE,
 - 1 250 € pour l'organisation par le Laboratoire Vigne, Biotechnologies et Environnement du 9^{ème} Colloque de la Société Française de Phytopathologie du 2 au 5 juin 2015 à COLMAR,
 - 1 000 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « réécritures de l'imaginaire policier dans les littératures espagnoles et latino-américaines contemporaines » les 4 et 5 juin 2015 à MULHOUSE,

- 1 500 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « le discours rapporté ... une question de temps : temporalité, histoire, mémoire et patrimoine discursif » du 24 au 26 juin 2015 à MULHOUSE,
 - 1 000 € pour l'organisation par le laboratoire Modélisation, Intelligences, Processus et Systèmes (MIPS) et le Groupe de Recherche en Réseaux et Télécommunications (GRTC) du colloque « ICETE'2015 » du 20 au 23 juillet 2015 à COLMAR,
 - 500 € pour l'organisation par l'ILLE de la Journée d'études « poètes de la Suisse italienne » au mois de septembre 2015 à MULHOUSE,
 - 500 € pour l'organisation par l'ILLE de la Journée d'études et des conférences sur le thème « rêve de guerre » du mois de septembre au mois de décembre 2015 à MULHOUSE,
 - 1 000 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « les savoirs et théories du rêve autour de 1900 » du 9 au 12 septembre 2015 à MULHOUSE,
 - 1 000 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « Dinomaniaques » les 25 et 26 septembre 2015 à MULHOUSE,
 - 1 000 € pour l'organisation par le MIPS du colloque « ERIS 2015 » les 19 et 20 octobre 2015 à MULHOUSE,
 - 1 500 € pour l'organisation par le Laboratoire de Mathématiques, Informatique et Applications (LMIA) du colloque en l'honneur d'Otto KEGEL « algèbre et théorie des groupes » du 21 au 24 octobre 2015 à MULHOUSE,
 - 1 000 € pour l'organisation par le LVBE du Congrès National des Maladies du Bois de la Vigne au mois de novembre 2015 à COLMAR,
 - 1 500 € pour l'organisation par l'ILLE du colloque « la stylistique sur les frontières » du 26 au 28 novembre 2015 à MULHOUSE,
- Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le programme F725, chapitre 65, fonction 23, nature 65737 du budget départemental.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité